

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez-ici](#)



INFOGÉA
La newsletter des organismes de gestion agréés
au service des petites entreprises et des indépendants

ALLIANCE FCGA UNASA

#18 du lundi 31 octobre 2022

OGEA
Réunion

FCGA
FÉDÉRATION DES CENTRES
DE GESTION AGRÉÉS

UNASA
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES



Formations OGEA Réunion

NOS PROCHAINS WEBINAIRES



++++++
++++++
++++++
++++++

OGEA
Réunion

Présentation
de nos
WEBINAIRES

++++++
++++++
++++++
++++++

WWW.OGEA.RE

BIC LES SECRETS D'UNE BONNE GESTION

Le 24 novembre 2022 à 16h30 – Durée 1h00

Objectif : Repérer les indicateurs pour vous permettre de gérer sereinement votre activité, même si vous n'êtes pas un as de la gestion

LA TRANSMISSION A TITRE GRATUIT DE VOTRE ACTIVITE

Le 01 décembre 2022 à 16h30 – Durée 1h00

Objectif : Connaître la fiscalité applicable aux opérations de transmission à titre gratuit de votre activité

LA TAXATION OU L'EXONERATION DES PLUS-VALUES EN CAS DE VENTE DE VOTRE ENTREPRISE

Le 08 décembre 2022 à 16h30 – Durée 1h00

Objectif : Expliquer la notion de démembrement : usufruit et nue-propriété
En comprendre l'utilisation du point de vue fiscal

CONSULTATION GRATUITE D'UN AVOCAT OFFERT PAR OGEA REUNION LE JEUDI 24 NOVEMBRE 2022



*Consultation
gratuite*

D'UN AVOCAT

OGEA Réunion

Ordre des Avocats

Public : Adhérents OGEA REUNION

INSCRIPTION AUX SESSIONS DE FORMATION ET/OU A LA PERMANENCE DES AVOCATS

Sur le site www.ogea.re > Rubrique formation ou
par mail sur formation@ogea.re



Mardi 22 Novembre 2022

Remise officielle des labels de Conformité Fiscale au Créolia

156 adhérents ayant obtenu la conformité de leur ECF se verront remettre officiellement leur Label de Conformité Fiscale, en présence de la presse, de nos partenaires privés et publics. Les adhérents concernés ont reçu l'information dans le courrier accompagnant leur compte-rendu de mission ECF et ont été invités à s'inscrire à l'évènement.



GRATUITÉ Ouverture de compte ANCV offert par OGEA Réunion



Dans le cadre du partenariat d'OGEA Réunion et de la FCGA (Fédération des Centres de Gestion Agréés), nous vous proposons de **bénéficier GRATUITEMENT de l'ouverture d'un compte pour votre entreprise sur le site de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV).**

Un mail contenant le code vous permettant de profiter de cette offre, vous a été envoyé via votre messagerie.

ATTENTION : Offre valable jusqu'au 10 décembre 2022 inclus (pour bénéficier de l'offre, vous devez commander les chèques vacances de vos salariés lors de l'ouverture de votre compte).

PAIEMENT DE LA CFE : La date limite approche !



Il vous reste moins d'un mois pour payer votre avis d'impôt de cotisation foncière des entreprises (CFE). N'attendez plus !

La date limite de paiement de l'avis d'impôt de CFE et de d'IFER 2022 est fixée au 15 décembre 2022.

⇒ [Tout savoir sur la CFE](#)

RACHAT DE PATIENTÈLE : Désormais disponible ... sous conditions

Jusqu'à présent, une infirmière libérale qui rachetait la patientèle de l'une de ses consœurs ne bénéficiait d'aucune déduction fiscale. En gros, elle payait, inscrivait la somme dans ses immobilisations comptables et point barre. En cas de revente, les éventuels impôts et cotisations sociales étaient calculés sur la plus-value réalisée.

Mais depuis ce 8 juin, grand changement ! Un nouveau dispositif fiscal temporaire, mis en place en réalité au 1er janvier 2022, a été validé. Résultat : le rachat de patientèle peut désormais s'amortir... mais sous certaines conditions.



DEDUCTIBLE ... SOUS CONDITIONS

Ainsi, pour bénéficier du dispositif temporaire d'amortissement fiscal, **il est nécessaire de :**

- être placé sous le régime de la déclaration contrôlée (2035)
- appartenir au secteur des petites entreprises au sens de l'article L.123-16 du Code du Commerce. Or, ceci est le cas de tous les soignants libéraux puisque leur chiffre d'affaires est inférieur à 12 M€ et qu'ils n'emploient pas plus de 50 salariés !
- acquérir un « **élément incorporel qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise** », autrement dit une clientèle ou une patientèle...
- réaliser cette acquisition entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025.

Dans les faits, tous les professionnels de santé libéraux sont donc concernés par cette nouvelle disposition applicable au 1er janvier 2022 et jusqu'au 31 décembre 2025. Il est donc désormais possible de déduire le prix d'achat de la patientèle de son résultat. Cette déduction s'étalera sur 10 ans.

Reste, cependant, qu'il faut également assumer le revers de la médaille... En effet, compte-tenu des déductions fiscales qui auront été réalisées, la plus-value à la revente sera, forcément, plus importante... et donc, le niveau d'impôt et de cotisations sociales à payer également. Sauf... qu'il existe de nombreux cas d'exonération. Les analystes d'OGEA Réunion sont là pour vous en informer...



Infos fiscales

Projet

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'adoption du projet de loi de finances pour 2023 se déroule de manière houleuse, le Gouvernement ayant décidé de recourir à l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter son texte par l'Assemblée nationale, n'y disposant pas de la majorité absolue. [Lire la suite...](#)

Obligations comptables et fiscales

FAQ SUR L'E-INVOCING ET L'E-REPORTING

La DGFIP a une nouvelle fois mis à jour sa foire aux questions sur la facturation électronique entre assujettis à la TVA (e-invoicing) et la transmission de données complémentaires (e-reporting). [Lire la suite...](#)



Infos sociales

Projets

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2023

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2023 (PLFSS 2023) a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale suite au rejet des motions de censure déposées par un certain nombre de députés. [Lire la suite...](#)



Formation professionnelle

COLLECTE DES CONTRIBUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



L'État poursuit la simplification des démarches administratives pour les entreprises en mettant en place un interlocuteur unique pour le recouvrement des contributions de formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage. [Lire la suite...](#)



Agents généraux d'assurance

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LA NOUVELLE ASSURANCE-RÉCOLTE

Un nouveau dispositif d'assurance récolte s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2023. Elle a pour but de mieux protéger les exploitants agricoles... [Lire la suite...](#)



Architectes

COMMENT FAIRE DE LA PUBLICITÉ LORSQU'ON EST ARCHITECTE ?

Depuis 1992, les architectes peuvent recourir à la publicité dans les conditions de droit commun et dans le respect du code de déontologie. [Lire la suite...](#)

Avocats

LES INTERDICTIONS CONTENUES DANS LE 8^E PAQUET DE SANCTIONS CONTRE LA RUSSIE



Le Conseil européen a adopté un 8^e paquet de sanctions contre la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine. [Lire la suite...](#)

Automobile

ÉTUDE INTERNATIONALE SUR LE FUTUR DE L'AUTOMOBILE

L'Observatoire Cetelem vient de publier l'édition 2023 de son étude internationale sur l'automobile réalisée dans 18 pays auprès de 16 600 personnes. [Lire la suite...](#)

Bâtiment

ENQUÊTE TRIMESTRIELLE DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT - OCTOBRE 2022

L'INSEE vient de publier son enquête trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment. [Lire la suite...](#)



NOTE DE CONJONCTURE DU SECTEUR AU TITRE DES DERNIERS MOIS

Le Réseau des CERC vient de publier une note de conjoncture nationale et interrégionale de la filière construction sur les derniers mois aux niveaux national et interrégional. [Lire la suite...](#)

Coiffeurs

RECYCLAGE DES CHEVEUX



La Chambre des métiers et de l'artisanat d'Auvergne-Rhône-Alpes a créé un groupe de travail à Aurillac dans le but de développer le recyclage des cheveux coupés... [Lire la suite...](#)

Infirmiers

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES DES MÉDECINS VERS LES PROFESSIONNELS PARAMÉDICAUX

Un accord de principe a été trouvé entre les sept ordres de santé ouvrant notamment les partages de compétences des médecins vers les professionnels paramédicaux... [Lire la suite...](#)

Filière textile

L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL POUR LES PRODUITS D'HABILLEMENT À PARTIR DE 2023

Pour permettre aux consommateurs de connaître l'empreinte écologique d'un produit et d'acheter en connaissance de cause, l'affichage environnemental entrera progressivement en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023... [Lire la suite...](#)

Traducteurs

CONCOURS EXTERNE DE LA FONCTION PUBLIQUE 2023

Le Ministère des affaires étrangères recrute pour 2023 des traducteurs par concours externe. [Lire la suite...](#)



Chiffres et délais

Indice et taux

CRÉATIONS D'ENTREPRISES - SEPTEMBRE 2022

En septembre 2022, le nombre total de créations d'entreprises tous types d'entreprises confondus continue de croître sur un mois (+1,5 % après +2,1 % en août) pour le quatrième mois consécutif de hausse.

Les créations **d'entreprises classiques** rebondissent (+2,6 % après -0,6 %) tandis que les immatriculations de **micro-entrepreneurs** ralentissent (+0,9 % après +3,8 %). En données brutes, le nombre total d'entreprises créées sur les douze derniers mois (octobre 2021 à septembre 2022) diminue un peu (-0,5 %) par rapport à celui des mêmes mois un an plus tôt (octobre 2020 à septembre 2021).

Source : [INSEE, Inf. rap. 18 oct. 2022](#)

PRIX DU PÉTROLE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES IMPORTÉES - SEPTEMBRE 2022

En septembre 2022, le prix en euros du pétrole diminue de nouveau (-8,8 % après -9,6 % en août). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) repartent à la baisse (-3,4 % après +0,2 %) : ceux des matières premières industrielles se replient (-4,1 % après +2,0 %) et ceux des matières premières alimentaires diminuent de nouveau (-2,9 % après -1,1 %).

Source : [INSEE, Inf. rap. 21 oct. 2022](#)

COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS - 3^E TRIMESTRE 2022

Au troisième trimestre 2022, le produit intérieur brut (PIB) ralentit après le rebond enregistré au trimestre précédent (+0,2 % en volume, après +0,5 %).

La demande intérieure finale (hors stocks) contribue positivement à la croissance ce trimestre (+0,4 point après +0,2 point). Ainsi, la formation brute de capital fixe (FBCF) accélère fortement au troisième trimestre (+1,3 %), après un début d'année déjà relativement dynamique (+0,6 % au T1 et +0,4 % au T2), tandis que les dépenses de consommation des ménages marquent le pas (+0,0 % après +0,3 %).

À l'inverse, le commerce extérieur contribue négativement à la croissance du PIB (-0,5 point), après une contribution nulle au trimestre précédent : les importations sont plus soutenues qu'au deuxième trimestre (+2,2 % après +1,2 %), notamment pour les biens (+1,9 % après +0,8 %) alors que les exportations continuent de ralentir (+0,7 % après +1,3 %) sous l'effet de la baisse des exportations de services (-0,4 % après +3,3 %).

Enfin, la contribution des variations de stocks à l'évolution du PIB est légèrement positive ce trimestre (+0,2 point après +0,3 point au 2^e trimestre).

Source : [INSEE, Inf. rap. 28 oct. 2022](#)

DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS - SEPTEMBRE 2022

La consommation des ménages en biens augmente en septembre 2022 (+1,2 % après +0,1 % en août 2022). Cette hausse est principalement due à l'augmentation de la consommation de biens fabriqués (+2,2 %) et d'énergie (+2,9 %). À l'inverse, la consommation alimentaire baisse de nouveau (-0,7 %).

Sur l'ensemble du 3^e trimestre 2022, la consommation des ménages en biens diminue de 0,5 %, par rapport au 2^e trimestre 2022.

Source : [INSEE, Inf. rap. 28 oct. 2022](#)